



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## sécurité alimentaire

Question écrite n° 31415

### Texte de la question

M. François Colcombet attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les risques engendrés par les dioxines. De nombreuses études étrangères ont ainsi dévoilé les effets de ces poisons sur l'homme (effets sur la thyroïde et sur le développement neurologique de l'enfant notamment). Certaines dioxines, les plus répandues, sont d'ailleurs classées au rang des cancérigènes pour l'espèce humaine par le centre international de recherche sur le cancer. Il se félicite à cet égard de la mise en place de la cellule de crise interministérielle chargée entre autre chose de vérifier la traçabilité des produits, à la suite de l'affaire des poulets contaminés. Mais un rapport récent du comité interministériel sur les dioxines, mis en place depuis 1997 dans le but d'évaluer l'exposition de la population française, est très alarmant en ce qu'il y est fait état d'une véritable carence de financement des études sur les mécanismes d'action de la dioxine sur la santé humaine et du suivi épidémiologique. Cette insuffisance de fonds freine de toute évidence les recherches toxicologiques françaises en ce domaine particulier et surtout l'action à long terme de lutte contre ce fléau. Alors que notre pays est déjà très en retard par rapport à ses voisins, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de pallier ces problèmes de financement, qui seront sans aucun doute décuplés par les conséquences des événements actuels.

### Données clés

**Auteur :** [M. François Colcombet](#)

**Circonscription :** Allier (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31415

**Rubrique :** Consommation

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 juin 1999, page 3548